



MAIRIE DE CASSAGNES

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/05/2024 – 19H

Présents : ALASLUQUETAS Philippe, ALIOUI Jean-Charles, CRABIER Sylvie, DELONCA Albert, HURTEBIZE Philippe, MAROT Jean-Marie, LAFAGE Fanny, CHAIX-CAFFIN-MOKHTARI Pascale, FERRIE Jean-Louis

Absents excusés :

CRABIER Richard a donné procuration à DELONCA Albert
QUATREPOINT Marion

Secrétaire de séance :

La séance est ouverte et Jean-Charles ALIOUI est consacré secrétaire.

Ordre du jour :

- Délibération validation du devis de prestation orchestre Casenoves (fête locale)
- Délibération demande de subvention pour voyage scolaire – Collège d'Estagel
- Délibération Sivm Agly :
 - . Approbation des statuts du syndicat
 - . Retrait de la commune de Tuchan
 - . Adhésion de la commune de Rivesaltes aux compétences anciennement exercées par PMM
 - . Adhésion des communes de Cases de Pène, Calce, Cassagnes, Estagel, Montner, Opoul-Périllos, Peyrestortes, Tautavel, Vingrau, aux compétences anciennement exercées par PMM
- Délibération demande de subvention – A Domicile Agly
- Délibération validation du devis Anim'Passion
- Délibération convention Cassagnes – PMM entretien ouvrages pluviaux
- Délibération concernant le montant des travaux à effectuer dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments publics (ERP)
- Discussion festival Poésie et Chansons en Fenouillèdes
- Discussion travaux place des Chênes
- Discussion travaux de voirie entreprise TP 66
- Discussion Mobil'sport
- Discussion élections européennes du 9 juin

Délibérations :

- **Délibération : validation du devis de prestation orchestre Casenoves (fête locale)**

Le Conseil délibère sur la validation du devis de prestation « Bal-Variété » orchestre « Les Casenoves », d'un montant de 3800 € TTC (fête locale du 12 août).

La durée du spectacle est la suivante : 1 heure apéritif musical + 3 h / 3 h 30 maximum bal populaire. Les deux prestations sont animées par tout l'orchestre en live.

Le GUSOS à la charge de l'employeur est à déduire du montant TTC.

Votée à l'unanimité des présents.

- **Délibération : validation du devis Anim'Passion**

Le Conseil délibère sur la validation du devis du spectacle du duo « Chat Man et Veau Doux », d'un montant de 569,70 € TTC. Les dates et horaires sont à définir en 2024. Votée à l'unanimité des présents.

- **Délibération : Sivm Agly**

Le Conseil délibère sur l'approbation des statuts du syndicat, le retrait de la commune de Tuchan, l'adhésion de la commune de Rivesaltes aux compétences anciennement exercées par PMM, ainsi que l'adhésion des communes de Cases de Pène, Calce, Cassagnes, Estagel, Montner, Opoul-Périllos, Peyrestortes, Tautavel, Vingrau, aux compétences anciennement exercées par PMM.

Votée à l'unanimité des présents.

- **Délibération : convention Cassagnes – PMM entretien ouvrages pluviaux**

Le Conseil délibère sur la convention entre la commune et PMM relative à l'entretien des ouvrages pluviaux. Votée à l'unanimité des présents.

- **Délibération concernant le montant des travaux à effectuer dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments publics (ERP)**

Le Conseil délibère sur le montant des travaux à effectuer entre septembre et décembre, d'un montant de 148 870 € HT (contribution de l'Etat, de la Région, de PMM et de la commune de Cassagnes). Votée à l'unanimité des présents.

Une fois les subventions obtenues, il est possible d'obtenir un fonds de concours de PMM de 29 000 € TTC. Annuellement, les fonds de concours s'accumulent. Ce sont des aides propres à la commune.

- **Délibération : demande de subvention – A Domicile Agly**

Le Conseil délibère sur la demande de subvention de l'association A Domicile Agly. Avant d'octroyer la subvention, Monsieur le Maire souhaite qu'un personnel vienne en mairie expliquer les chiffres. Non votée à l'unanimité des présents.

- **Délibération : demande de subvention pour voyage scolaire – Collège d'Estagel**

Le Conseil délibère sur le montant de 300 € de la subvention au collège d'Estagel, dans le cadre d'un voyage scolaire. Votée à l'unanimité des présents.

Discussions :

- **Discussion : festival Poésie et Chansons en Fenouillèdes**

Le spectacle Aznavour aura lieu le mercredi 12 juin à la salle polyvalente : 18 h 30 scène ouverte (Stéphanie chante Stéphanie), apéro musical à 19 h, repas à 20 h et concert à 21 h.

- **Discussion : travaux place des Chênes**

Le jour où la vente sera signée, l'EPFL effectuera trois diagnostics. Le diagnostic bilan déchets sera à la charge de la mairie, tandis que les diagnostics plomb et amiante seront à la charge de l'EPFL.

- **Discussion : travaux de voirie entreprise TP 66**

L'entreprise TP 66 effectuera les travaux de voirie à partir du 23 juin. La durée des travaux sera d'un mois. Le responsable des travaux va envoyer à la mairie le topo des travaux et les demandes d'arrêtés.

- **Discussion : Mobil'sport**

L'association Mobil'sport propose une intervention gratuite adaptée aux publics. Elle doit être associée à une animation dans le village, afin d'obtenir une subvention du Conseil départemental. Le conseil propose deux dates pour l'organiser : le 22 juin (représentation théâtrale) et le 12 juillet (paella concours de pétanque).

- **Discussion : élections européennes du 9 juin**

Le Conseil prévoira une organisation logistique pour les élections européennes entre le 8 et le 9 juin.

Date du prochain Conseil : lundi 3 juin à 19 h.

Par le Maire, le 1^{er} Adjoint

